

Rapport d'activité



2023

Le SIAGA a fêté ses 30 ans !

Syndicat interdépartemental
d'aménagement du Guiers et ses affluents



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE



Nous contacter



**27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin**



04.76.37.26.26



contact@guiers-siaga.fr



www.guiers-siaga.fr

Le mot du Président

L'année 2023 marque une période significative pour le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents (SIAGA), dédiée à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI). À travers nos efforts concertés, nous avons surmonté divers défis et réalisé des avancées notables dans la préservation et l'amélioration de nos écosystèmes aquatiques.

Ce rapport d'activité offre une rétrospective des actions menées, des projets aboutis et des partenariats renforcés tout au long de l'année.

Il met également en lumière non seulement nos réalisations, mais aussi les leçons apprises et les perspectives pour l'avenir.

Notre engagement continu pour une gestion durable et résiliente des milieux aquatiques se reflète dans chaque initiative et chaque projet entrepris.

Grâce à la coopération des collectivités locales, des associations, et des partenaires institutionnels, nous avons pu mettre en œuvre des actions concrètes visant à améliorer la qualité de l'eau, à restaurer les habitats naturels et à renforcer les infrastructures de protection contre les inondations.

Ces efforts collectifs sont essentiels pour assurer la sécurité des populations riveraines et la préservation de la biodiversité de notre territoire.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs impliqués pour leur dévouement et leur contribution essentielle à la réussite de nos projets. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir où la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation demeurent des priorités partagées et intégrées dans nos politiques locales.

Je vous invite à découvrir en détail nos réalisations et nos perspectives dans ce rapport d'activité, témoignage de notre engagement commun pour un territoire plus résilient et durable.

Avec mes sincères salutations,



Jean-Louis Reynaud
Président du SIAGA

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several bold, sweeping strokes that form a unique, abstract representation of the name.

Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L 5211-39, rend obligatoire, pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, d'adresser chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif approuvé par le conseil syndical.

2023 : des temps forts

31 JANVIER
CÉRÉMONIE DES
VOEUX



SOIRÉES-DÉBAT
BISTR'EAU

Eau et changement climatique

24 FÉVRIER

Moyenne montagne et activités
Saint-Pierre-de-Chartreuse

31 MARS

Impact sur les activités agricoles
Saint-Pierre-d'Entremont

25 MAI

Thermie et pollutions de nos rivières
Dullin

9 JUIN

Préservation des zones humides
Saint-Joseph-de-Rivière

14 JUIN
ANIMATION GRAND PUBLIC
PLANTATIONS PARTICIPATIVES

en collaboration avec l'association **Semer & Cueillir Ensemble**

Ce chantier visait à diversifier les peuplements ligneux actuels et valoriser les essences locales sur les berges du Guiers Mort. Au total, **12 vignes, 11 mûriers sans épines, 4 chênes, 4 peupliers noirs et 1 noisetier** ont été plantés.



CHARTREUSE-GUIERS
ÉCOLE DE L'EAU

17 ET 18 NOVEMBRE

MODULE 1

Notions d'hydrosystèmes
Saint-Christophe-la-Grotte

2 DÉCEMBRE

MODULE 2

Gestion de l'eau et risques
Les Petites Roches

RENDEZ-VOUS EN PAGE 29 !

30 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE
30 ans

RENDEZ-VOUS EN
PAGE 7 !

EAU ET PARTICIPATION CITOYENNE

CINÉ-DÉBAT

14 DÉCEMBRE

Le partage de l'eau

Cinéma Le Diamant, Pont-de-Beauvoisin

15 DÉCEMBRE

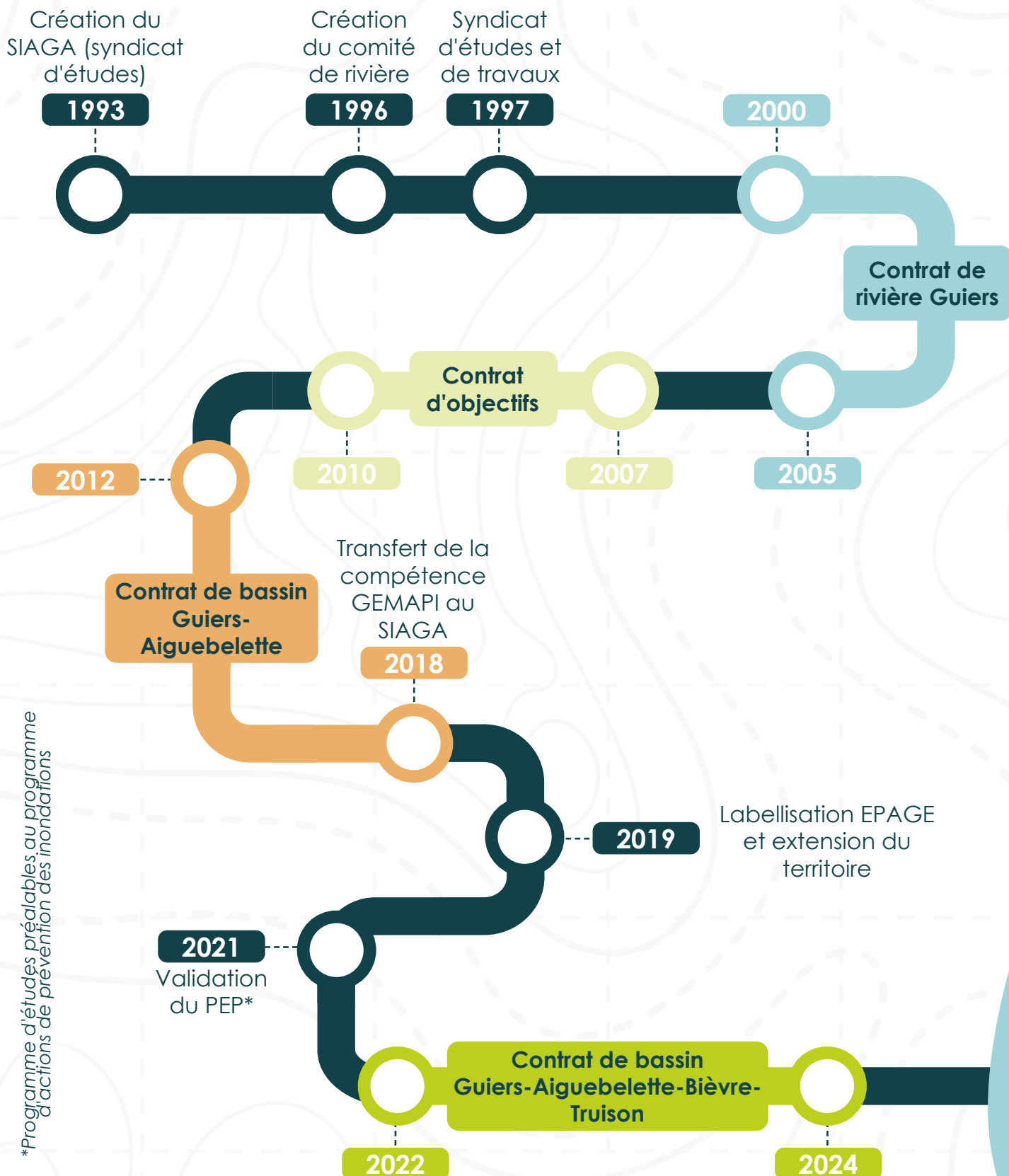
Méandres, ou la rivière inventée

Cinéma Le Cartus, Saint-Laurent-du-Pont

Le SIAGA, un syndicat en évolution

Créé en 1993, le SIAGA, syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents, est un établissement public labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis 2019. Il regroupe 4 communautés de communes

et 1 communauté d'agglomération (soit 5 EPCI) : les communautés de communes Cœur de Chartreuse, du Lac d'Aiguebelette, des Vals du Dauphiné, Val Guiers et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.



*Programme d'études préalables au programme d'actions de prévention des inondations

Le SIAGA a fêté ses 30 ans !

L'année 2023 est une année phare pour le SIAGA puisque le syndicat **a fêté ses 30 ans !**

30 ans d'engagements en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques, 30 ans d'actions de préservation, de restauration et de sensibilisation, 30 ans d'investissement et de partenariats en faveur des cours d'eau.

Jeudi 30 novembre 2023, le président, Jean-Louis Reynaud, les élus et l'équipe du SIAGA ont convié les élus du territoire ainsi que les partenaires techniques et financiers du syndicat à partager un moment festif et souffler les bougies.

Cette cérémonie a permis de rappeler l'importance des actions menées, les enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, mais aussi l'importance des différents partenariats, notamment techniques, pour les nombreuses actions menées par le SIAGA depuis 1993.

Avec une volonté marquée de sensibiliser le grand public, le SIAGA a pu présenter en avant-première lors de cette cérémonie deux de ses derniers projets de sensibilisation : la carte sensible du Guiers, présentée par Mesdames Ingrid Saumur et Erika Gervasoni de Naturascop, et le teaser du film commémoratif sur la crue du 6 juin 2002 à Saint-Geoire-en-Valdaine réalisé par l'Institut des Risques Majeurs, représenté par Monsieur François Giannoccaro, directeur, et Monsieur Sébastien Gomet, qui a conçu le film. Ce teaser a permis de revenir sur l'importance de la culture du risque inondation et la mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) depuis 2019 par le SIAGA.

Un grand merci aux Vice-Présidents du SIAGA, à M. Adrien Bertholio, Président de l'association Réciprocité Guiers et co-porteur du label Rivières Sauvages, M. Sébastien Goguely, représentant de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, à M. Christophe Revil, Vice-Président du Département de l'Isère, pour la richesse de leurs interventions et à l'ensemble de nos partenaires pour les actions menées depuis toutes ces années !

De beaux projets restent à venir...

Revivez la
cérémonie en
images !



L'instance décisionnelle

Le SIAGA est administré par un **Conseil Syndical** composé de 21 élus désignés par les 5 EPCI membres. Il se réunit 3 à 4 fois par an pour définir les grandes orientations du syndicat : vote du budget, engagement de projets, d'études ou de travaux, etc. C'est l'instance décisionnelle du syndicat.

Le conseil syndical élit parmi ses membres un **Bureau Syndical** composé de 8 membres : un Président, des vice-

présidents et des membres élus. Le Bureau syndical se réunit tous les 2 mois pour préparer la prise de décisions du conseil syndical et, par délégation du Conseil Syndical, peut être chargé du règlement de certaines affaires, comme l'approbation des marchés et conventions.



Président

Jean-Louis REYNAUD
Maire de Pressins
Conseiller communautaire



Membre du bureau

Daniel BATON
2^{ème} adjoint à Aoste



Fabien GALLICE
Conseiller municipal à
Saint-Albin-de-Vaulserre



Eric PHILIPPE
3^{ème} adjoint à
Pont-de-Beauvoisin (38)



Gilles BOURDIER
Conseiller municipal à
Val-de-Virieu
7^{ème} Vice-Président
CCVDD



Vice-Président

Freddy REY
Maire de Saint-Nicolas-
de-Macherin
7^{ème} Vice-Président CAPV
Conseiller régional
Auvergne Rhône-Alpes



Nadine REUX
Maire de Charnècles
1^{ère} Vice-Présidente CAPV



1 délégué en
cours d'élection





Membre du bureau

Dominique COMBAZ
4^{ème} adjointe à Saint-Béron



Vice-Président

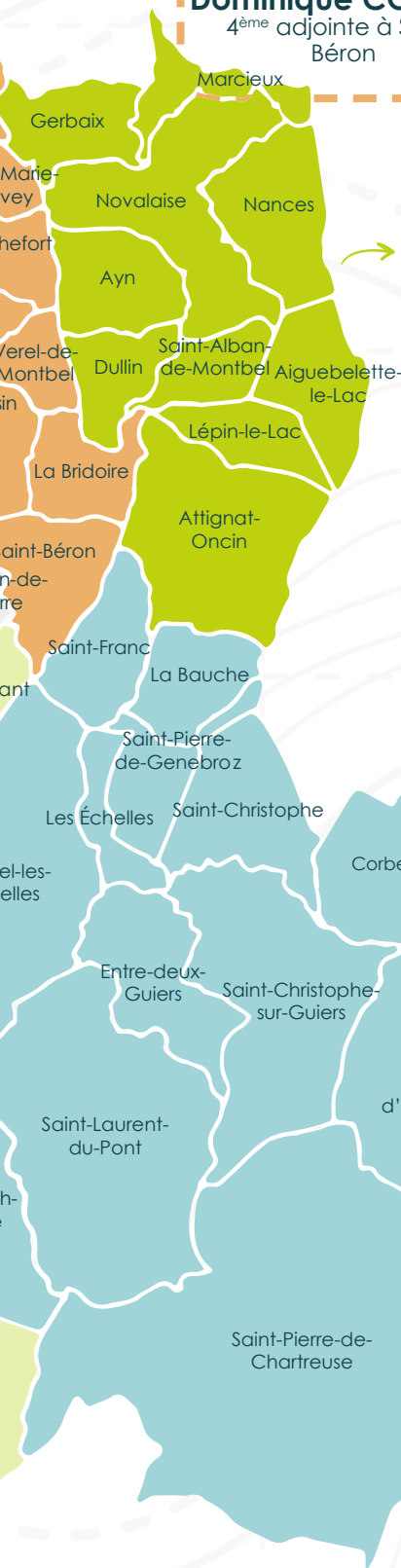
Alain PERROT
Maire de Saint-Béron
Conseiller communautaire



Bertrand PUGNOT
Maire délégué de Grésin



Raymond VAGNON
3^{ème} adjoint à Domessin



CCLA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE



Pascal GENTIL
Conseiller municipal à Lépin-le-Lac
Vice-Président CCLA



Robert EYRAUD
1^{er} adjoint à Saint-Franc



Vice-Président

Williams DUFOUR
Maire de Miribel-les-Échelles
Conseiller communautaire



Vice-Président

Marc GAUTIER
Maire de
Saint-Pierre-d'Entremont



Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse
Conseiller communautaire



Roger JOURNET
1^{er} adjoint à Saint-Joseph-de-Rivière
Conseiller communautaire



Mathias LAVOLE
4^{ème} adjoint à Saint-Laurent-du-Pont
Conseiller communautaire



Evelyne LABRUDE
Maire de La Bauche
Conseillère communautaire



Pierre FAYARD
1^{er} adjoint aux Échelles
Conseiller communautaire

Le fonctionnement financier

Les ressources du SIAGA proviennent de la participation des 5 structures adhérentes ainsi que de subventions.

Les participations des structures

Lors du vote du budget 2023 et de la participation des membres, la participation des membres pour l'année 2023 concernait la compétence GEMAPI et la compétence liée à l'item 12. La clé de répartition entre les EPCI-FP membres est basée sur la solidarité territoriale. Celle-ci dépend de 2 critères à part égale :

- La **population pondérée au périmètre syndical**
- La **surface de chaque EPCI dans le périmètre syndical**

Ainsi, chaque EPCI participe de manière solidaire aux charges de fonctionnement et d'investissement du syndicat.

NB : le pourcentage de participation de chaque EPCI au SIAGA dépendant entre autres de la population, il est prévu dans les statuts de réactualiser ce chiffre après chaque renouvellement complet du conseil syndical.

La participation financière des structures s'établit pour 2023 à :

	GEMAPI	ITEM 12
CC Cœur de Chartreuse	41,37 %	37,32 %
CA Pays Voironnais	16,03 %	14,53 %
CC Vals du Dauphiné	23,47 %	21,31 %
CC Val Guiers	17,50 %	15,88 %
CC Lac d'Aiguebelette	1,65 %	10,97 %

Elle intègre la poursuite et la finalisation des actions précédemment engagées (celles du contrat de bassin) qui relèvent en très grande majorité de la compétence GEMAPI et de nouvelles dépenses induites par l'extension du périmètre de compétence juridique (ensemble des cours d'eau, prévention des inondations), territorial (bassins versants de la Bièvre et du Truison – Rieu) et les obligations réglementaires (systèmes d'endiguement).

Les subventions

La plupart des actions engagées par le SIAGA bénéficient de subventions. Les financeurs des actions du SIAGA sont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'État et les Départements de l'Isère et de la Savoie. Ces organismes apportent des subventions sur les projets selon des critères d'intervention bien précis au titre des différents programmes (contrat de bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison, Programme d'études préalables au Programme d'actions de prévention des inondations, etc.).



L'Agence de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse

L'État

Les Départements

L'équipe technique

Pour mener à bien toutes les actions du SIAGA, l'équipe technique ne cesse d'évoluer !

En 2023, l'équipe du SIAGA compte 8 agents (7 ETP et 1 0,5 ETP) et 2 agents (0.4 ETP) mis à disposition par le Département de l'Isère.



Didier GIRARD

Directeur



Sabine GANDY

Assistante administrative
Gestion administrative et comptable
Assistance administrative aux collaborateurs



Aurélien VILLARD

Technicien de rivière
Aménagement des cours d'eau, hydraulique et géomorphologique
Continuité écologique
Programme de gestion de la ripisylve



Yolenne SICAUD

Chargée de communication et de sensibilisation
Animations pédagogiques
Relations presse et événementiel
Actions diverses liées au contrat de bassin et au développement du SIAGA



Sophie MICHON

Chargée de mission Gestion des Milieux Aquatiques
Animation du contrat GABT
Plan de gestion des zones humides
Politique foncière
Continuité écologique et actions géomorphologiques



Clémentine PERIAL

Chargée de mission Ressource en eau et qualité
Gestion de la ressource en eau
Suivi des niveaux d'eau en nappe et rivière
Suivi de la qualité d'eau en rivière

Bienvenue !



Adrien CARNET-GUILLOT

Technicien de rivière
Aménagement des cours d'eau, hydraulique et géomorphologique
Continuité écologique
Programme de gestion de la ripisylve



Sébastien BORDIER

Chargé de mission Prévention des Inondations
Programme d'études préalables (PEP) au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Adrien et Sébastien ont rejoint l'équipe en 2023 : ils apportent leur expertise et leur bonne humeur à l'équipe technique et sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Bienvenue à eux !

Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison

Le SIAGA intervient sur l'ensemble du bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison.

Le territoire est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Il s'étend du massif préalpin de la Chartreuse au sud jusqu'à la plaine rhodanienne de l'avant-pays savoyard au nord.

Le territoire se caractérise par la diversité de ses milieux aquatiques et de sa biodiversité, à la fois riches et fragiles.

680 km² de
territoire

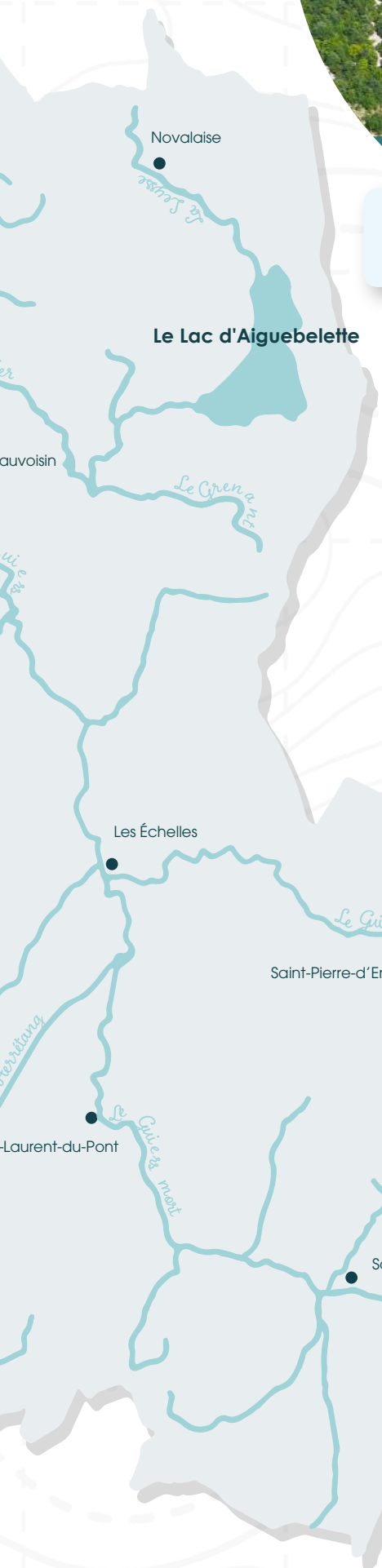
Plus de 271 km
de cours d'eau

Guiers mort labellisé
Site Rivières sauvages





3^{ème} lac naturel de France



4.000 ha de zones humides



©Jean-Pierre VIALATE

(Re)Découvrez le territoire en images !



2 missions principales

L'arrêté inter-préfectoral n°38-2019-12-10-014 du 10 décembre 2019 a permis de préciser le champ de compétence du SIAGA.

La compétence GEMAPI

Le syndicat est habilité à exercer, en lieu et place des EPCI membres, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : c'est la compétence GEMAPI.

Le SIAGA peut entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages et installations dont la finalité concourt à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence.

Cette compétence obligatoire concerne les bassins versants du Guiers (hors Aiguebelette), de la Bièvre et du Truison-Rieu. Les interventions sur le sous-bassin d'Aiguebelette se font par délégation, c'est une compétence optionnelle.

L'animation et la sensibilisation : l'item 12

Toujours en lieu et place des EPCI membres, le SIAGA peut exercer l'animation et la concertation dans les domaines de la GEMAPI sur les bassins versants du Guiers avec le sous-bassin d'Aiguebelette, de la Bièvre et du Truison-Rieu.

Cela concerne notamment les animations pédagogiques et le portage, l'animation et la mise en oeuvre des contrats de bassin, du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), etc.

A group of people are wading in a river, surrounded by tall trees with sparse green leaves. The water is rippled and reflects the sky. The scene is outdoors and appears to be a natural setting.

La gestion des milieux aquatiques

*Le SIAGA agit pour la préservation et la
restauration de la ressource en eau et
des milieux aquatiques.*

Ressource en eau et qualité p.16

Milieux aquatiques et biodiversité p.18

Rivières et végétations des berges p.21

Préserver la ressource en eau et en améliorer la qualité

Le SIAGA est chargé de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de l'ensemble du bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison. Il s'engage depuis plusieurs années à améliorer la qualité et préserver la ressource en eau.

Améliorer la qualité des eaux

Suivis de qualité sur le secteur Guiers aval

Les suivis 2020 du bilan de contrat de bassin 2012-2019 ont souligné des problèmes de qualité des eaux sur le Guiers aval et certains de ses affluents. Un diagnostic de qualité spécifique a donc été lancé en 2022.

Pour rappel, le protocole mis en place en 2022 ne permettait pas de lever les origines des pollutions métalliques et la contamination des affluents n'était pas observable dans le Guiers. Par conséquent, une adaptation du protocole avait été jugée nécessaire par le comité de pilotage et a été mise en place pour la campagne de suivi 2023.

Suite à la première campagne de suivi de la qualité de l'eau de 2022, le bureau d'étude Gay Environnement a poursuivi l'analyse au cours de l'année 2023 avec un protocole plus adapté. Il permet de déterminer plus efficacement

les origines de pollutions observées sur le Guiers, le Truison, le Palluel, l'Aiguenoire et le Marais Bonnard. Les analyses ont porté sur les paramètres physico-chimiques, biologiques et sur les sédiments.

Ces analyses ont permis de déterminer les paramètres déclassant de la qualité de l'eau sur ces cours d'eau. Pour certains cours d'eau, les déclassements de pollution ont comme origine les rejets de STEP non-conformes. Mais pour d'autres cours d'eau, l'origine de la pollution est encore indéterminée et peut être liée à d'anciennes structures (ex : ancienne déchetterie ou ancienne usine). Le bureau d'étude propose donc de poursuivre le suivi sur certains cours d'eau et d'ajouter des stations de suivi pour avoir une meilleure localisation de l'origine de la pollution.

Montant total : 68 418 € HT

Préserver la ressource en eau



Réunion de lancement, le 21/09/2023 à Saint-Béron

Étude Volumes Prélevables

Afin d'anticiper les pénuries chroniques de la ressource en eau, le SIAGA mène, depuis 2022, une étude spécifique à son territoire sur la ressource en eau et ses usages actuels et futurs.

En 2023, le marché a été rédigé en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les Directions Départementales des Territoires (DDT) ainsi que les Départements de l'Isère et de la Savoie. Le groupement BRL Ingénierie & HYDROFIS a été retenu pour mener à bien cette étude.

Une réunion de lancement a été organisée en septembre 2023 sur la commune de Saint-Béron afin de présenter les objectifs de l'étude. Environ 50 personnes se sont déplacées pour y assister.

Quelques infos clés !

12%

d'augmentation du volume d'eau prélevé entre la moyenne de 2012 - 2016 et de 2017 - 2021



baisse tendancielle du niveau des nappes de l'Herretang

3

secteurs touchés par des déséquilibres quantitatifs ou conflits d'usages

Des partenaires engagés dans la démarche

Entre septembre et novembre, le bureau d'étude a démarré la 1^{ère} phase de l'étude : recueil de données et entretiens auprès des différents acteurs du territoire. L'ensemble des partenaires (Chambre d'Agriculture 38 et 73, DDT 38 et 73, EDF, Producteurs d'hydro-électricité, PNR de Chartreuse, Syndicats d'eau potable et d'assainissement, Associations d'activités touristiques, Fédérations de pêche 38 et 73, AAPPMA, Industriels) s'est montré particulièrement disponible pour échanger avec le bureau d'étude.

Des premiers résultats salués par le comité technique

À l'issue de ce travail, une 1^{ère} restitution de la phase 1 a été présentée lors du COTECH de

décembre 2023. Les usages et prélèvements (alimentation en eau potable, agriculture, industries, hydro-électricité) ont été recensés. Les premiers résultats montrent que les prélèvements (bruts) dominants sur le territoire sont les usages en eau potable (14 %) si l'on fait abstraction de l'hydro-électricité (68 %). Vient ensuite les usages économiques (industriels et pisciculture) (17 %), puis les usages agricoles (irrigation et élevage) (1 %).

La qualité des 1^{ers} résultats est saluée par les membres du comité technique.

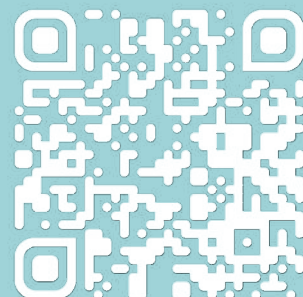
L'étude se poursuivra en 2024 avec les phases 2, 3 et 4.

Montant total : 250 000 € HT

En route vers le partage de l'eau...

À l'issue de cette étude, un Projet de Territoire de la Gestion en Eau, aussi appelé **PTGE**, sera élaboré en collaboration avec l'ensemble des acteurs du bassin versant.

Ce programme d'actions, co-construit en tenant compte des documents de planification phare en matière d'eau, notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), permettra d'arriver sur la durée à un équilibre entre besoins et ressources en eau, à une certaine sobriété dans les usages de l'eau, à préserver la qualité des eaux et la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, à anticiper le changement climatique et ses conséquences sur la ressource en eau et à s'y adapter.



Retrouvez en images les actions de préservation de la ressource en eau dans notre vidéo !



Restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité

Pour préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau, le SIAGA mène des actions visant à rétablir les continuités écologiques, améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Améliorer la continuité écologique

Suivis sur la lamproie de Planer

La lamproie de Planer est une des trois espèces de lamproies européennes, toutes protégées au titre de la directive habitat faune-flore. Elle présente de faibles capacités de dispersion en raison de sa taille et de son cycle de vie et est très impactée par la fragmentation des cours d'eau. Très sensible à la pollution des milieux, sa présence dans les cours d'eau représente un bon indicateur de la qualité de l'eau et des habitats, ainsi que des conditions thermiques favorables aux espèces d'eau froide, dans le contexte de changement climatique.

Sur le territoire du SIAGA, 2 secteurs présentent historiquement et encore aujourd'hui des populations importantes de lamproies : la Bièvre et le Thiers. Ces cours d'eau sont fragmentés par des seuils difficilement franchissables par la lamproie.

Le SIAGA a donc lancé en 2022 des campagnes de suivi de l'espèce afin d'identifier les zones de tension et de définir des stratégies de restauration de la continuité écologique pour l'espèce.

En 2023, les suivis sur la lamproie de Planer se sont poursuivis avec 3 campagnes de prospections mobiles réalisées avec les fédérations de pêche Isère et Savoie et l'OFB. **71% des lamproies marquées ont été détectées sur la Bièvre et 78% sur le Thiers.**

Les suivis menés au cours de cette première



Tracking Lamproie de Planer, avril 2023

année ont montré le caractère migrateur facultatif des lamproies, avec une propension plus forte à migrer lorsque l'habitat de reproduction est éloigné des habitats de frai, ce qui est davantage le cas sur la Bièvre que sur le Thiers. Dans le cas de la Bièvre, la proportion d'adulte en montaison est très significative avec près de 38% des individus redétectés, ce qui incite à explorer plus en détail la continuité écologique en amont des secteurs d'étude.

En 2024, l'étude se conclura. Des rampes seront conçues et installées et de nouvelles campagnes de suivis seront organisées avant d'analyser les derniers résultats.

Montant total : 120 000 € HT

Animation Continuité écologique

Les techniciens du SIAGA continuent l'animation auprès des propriétaires d'ouvrage en cours d'eau pour la mise aux normes de ces derniers. Une vingtaine d'ouvrages sélectionnés pour leurs impacts sur la continuité sédimentaire et piscicole sont régulièrement suivis.

Une attention particulière a été portée sur les ouvrages sur l'Ainan et la Bièvre. Une rencontre sur le terrain avec l'Office Français de la Biodiversité, la Direction Départementale des Territoires de l'Isère et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a été organisée dans le but d'établir une stratégie d'action.

Rétablir le transit sédimentaire

Plan de gestion sédimentaire

La phase d'étude s'est poursuivie en 2023. Pour rappel, l'objectif de cette étude est de diagnostiquer le transit sédimentaire permettant de tendre vers une amélioration du fonctionnement.

Cette étude s'est déroulée en 3 phases :

Phase 1 : Diagnostic global permettant d'établir le bilan sédimentaire

Phase 2 : Identification des objectifs et des enjeux

Phase 3 : Rédaction du plan de gestion qui est en cours

Lors de la phase 2, différents enjeux et objectifs ont été identifiés comme la création de zones de respiration, la dévégétalisation et scarification, la gestion des ouvrages en travers (7 barrages et 1 seuil), la recharge sédimentaire sur des zones déficitaires et la gestion des ouvrages de transport solide.

De nouveaux ouvrages en gestion

Sur ce dernier point, le SIAGA souhaite prendre la

gestion de certains ouvrages de transport solide. Cette prise de gestion s'organise en différentes phases :

Étape 1 : Compléter la liste des ouvrages du plan de gestion et créer des fiches par ouvrage (description de l'ouvrage et actions préconisées)

Étape 2 : Définir des critères de pré-arbitrage (Enjeux/priorité, caractérisation des cours d'eau, gestionnaires, type d'ouvrage)

Étape 3 : Présenter les ouvrages pré-retenus et arbitrer avec les communes concernées

Étape 4 : Présenter et valider les ouvrages en conseil

Au total, 24 ouvrages ont été recensés dont 13 qui contribuent à la protection des risques. Ces 13 ouvrages ont été intégrés au patrimoine du SIAGA.

Montant total : 110 000 € HT

Suivre l'état de santé des cours d'eau

Suivi de la thermie des cours d'eau

Les cours d'eau des bassins versants du Guiers, de l'Ainan, de la Bièvre et du Thiers ont été sectorisés à l'aide de 28 sondes thermiques pour apprécier les variations journalières et saisonnières des températures.

Cela permet d'approfondir les connaissances sur la santé des cours d'eau et de comparer et estimer l'impact de certains ouvrages, de connaître les secteurs à risque pour les populations piscicoles et de prévoir les zones d'eutrophisation.

Le SIAGA a été accompagné par les fédérations

de pêche de l'Isère et de la Savoie pour la mise en place des sondes et le suivi. L'interprétation des résultats sera quant à elle réalisée à la fin du partenariat.

Globalement, les cours d'eau se réchauffent vite sur l'ensemble du territoire avec des **pics de chaleur en juillet et août**. Les tronçons les plus chauds sont situés en aval du territoire avec des températures dépassant les 20°C, soit la zone de stress physiologique pour la truite fario par exemple.

Eutrophisation des cours d'eau

L'eutrophisation compte parmi les altérations les plus courantes des cours d'eau. Il s'agit notamment de la prolifération d'algues, parfois toxiques, dans les lacs et les cours d'eau.

Ces phénomènes génèrent des perturbations majeures pour les écosystèmes aquatiques et ont des impacts sur les biens et les services associés, sur la santé humaine et sur les activités

économiques des territoires où ils se produisent.

L'équipe du SIAGA a été formée au diagnostic d'eutrophisation en milieu aquatique ainsi qu'à la détermination des espèces végétales par le bureau d'étude Gay Environnement.

Un protocole simplifié élaboré par ce dernier et reconnu par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a été mis en place.

Préserver les zones humides

Actions en partenariat avec les Conservatoires d'Espaces Naturels

Le SIAGA apporte son concours financier à la fourche.

la réalisation de travaux de restauration et de conservation sur les zones humides de son territoire gérées par les CEN d'Isère et de Savoie.

De nombreuses actions sont réalisées dans le cadre de ces conventions comme le creusement de mares et la restauration et entretien des milieux humides.

En août, le président, Jean-Louis Reynaud, a participé au chantier annuel organisé par le CEN de l'Isère et l'AICA de Saint-Jean-d'Avelanne.

Les participants, le président du SIAGA, des membres de l'AICA de Saint-Jean-d'Avelanne et des salariés du CEN, ont fauché le marais de Chambrotin, en utilisant les méthodes les plus adaptées possibles à la fragilité du site : la fauche est faite avec un engin léger (un porte outil polyvalent) et la matière est ramassée à la

L'objectif de cet entretien est de maintenir le milieu ouvert et pauvre en matières, rétablissant des conditions favorables au maintien de la Spiranthe d'été.



Chantier bénévole du marais du Chambrotin

Montant total : 17 623 € TTC

Animation foncière

Le SIAGA, accompagné du CEN38, a animé une démarche d'animation foncière sur la zone humide du Grand marais à Romagnieu afin de sensibiliser les propriétaires à la biodiversité du site et leur donner envie de s'investir sur sa préservation.

Cette rencontre a permis de se rendre compte qu'une grande partie des propriétaires est attachée au site et relativement volontaires pour être accompagnés à une meilleure gestion et accueillir des aménagements types haies ou

mars. Au total, suite à cette première phase d'animation (réunion et retour des coupons réponses d'un questionnaire envoyé), 18 propriétaires sont favorables pour entrer dans une démarche avec le SIAGA et 2 seraient vendeurs de 3 parcelles intégralement situées en zone humide et présentant un fort intérêt dans le maintien et la restauration du fonctionnement hydrologique du site.

Montant total : 10 000 € HT

Restaurer les milieux aquatiques

Stratégie foncière



Réunion de lancement de la stratégie foncière

Le SIAGA réalise une étude foncière visant à mettre en œuvre des projets de reconquête du fonctionnement des milieux aquatiques, à assurer l'accès futur à la ressource en eau et à protéger le territoire face au risque d'inondation.

Dans le cadre de cette mission, un travail de réflexion est mené sur la stratégie à conduire à l'échelle du territoire d'étude afin de hiérarchiser les enjeux du territoire et de recenser les différents outils ou méthodes existants.

La 1^{ère} phase de cette mission (élaboration d'une cartographie croisée des enjeux) a été lancée en novembre.

Entretien des rivières et restaurer les berges

Initialement à la charge des propriétaires riverains, le SIAGA peut intervenir, avec une déclaration d'intérêt général, sur certaines portions des cours d'eau du bassin versant pour les entretenir et restaurer la végétation des berges.

Gestion de la végétation des berges

En 2023, le SIAGA a poursuivi les actions d'entretien et de restauration de végétation des berges sur le bassin versant. Les interventions sont effectuées par 3 structures tournées autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Au total, plus de **153 km** de cours d'eau ont été entretenus cette année.

Montant total : 122 000 € HT



L'entretien sur le bassin du lac d'Aiguebelette

Une étude a été lancée en septembre pour permettre la création d'un plan priorisé et chiffré des travaux de restauration et d'entretien sur les cours d'eau alimentant le lac d'Aiguebelette.

Depuis 2002, plus aucun plan n'avait été créé sur ce territoire. Cette étude permettra également d'avoir une cartographie de l'état sanitaire des ripisylves et de l'état des cours d'eau.

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Les plantes invasives ont un impact négatif sur les milieux aquatiques, notamment en limitant la diversité de la végétation, et donc, sur la santé des cours d'eau et des espèces.

Depuis plusieurs années, le SIAGA développe des actions visant à limiter la prolifération d'espèces telles que la renouée du Japon.

Dès le printemps, le SIAGA a recommencé les campagnes d'arrachage précoce de la renouée du Japon avec les équipes. Ces

campagnes permettent de limiter la prolifération de cette espèce exotique envahissante qui étouffe les autres espèces végétales sur le reste du territoire. Les interventions se concentrent essentiellement sur des massifs isolés en tête de réseau hydrographique.

Le SIAGA, en partenariat avec Emplois Verts Chartreuse, expérimente aussi un éco-pâturage pour contenir la renouée du Japon.

Le travail est confié aux chèvres du Rove, une espèce connue pour sa gourmandise, ses cornes torsadées (qui lui permettent de se frayer un passage dans la végétation dense), son agilité et son côté tout-terrain. Après l'estimation de la quantité alimentaire et du temps de pâturage, l'équipe prépare le parc électrique (avec si nécessaire, débroussaillage et coupe) avant l'installation du filet et l'intégration des chèvres.



Montant total : 37 000 € HT



La prévention des inondations

Le SIAGA agit pour la prévention des inondations en s'engageant à mettre en œuvre un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Prévention des inondations

Le Guiers et ses affluents ont connu plusieurs crues importantes avec un caractère torrentiel marqué au cours des derniers siècles. Au vu de ce risque d'inondation, l'objectif est double : **améliorer la connaissance et la prise en compte des risques** et **réduire les aléas et la vulnérabilité à l'origine des risques**.

Les inondations des années 2002, 2017, 2018 et 2021 ont montré la vulnérabilité des biens et des personnes du territoire face aux débordements des cours d'eau. Le bassin versant comprend également une gestion incomplète des digues avant la reprise de la GEMAPI par le SIAGA. Face à ce constat, dans le cadre de la compétence GEMAPI, le SIAGA s'est engagé dans la mise en place d'un PEP (Programme d'Études Préalables). Il vise à réaliser les études nécessaires pour établir un diagnostic approfondi du territoire et en définir la stratégie.

Le PEP précède le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) qui vise à mettre en oeuvre les travaux et le programme de prévention établi à l'occasion du PEP. C'est également un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, ouvrant droit à un soutien financier de l'État via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.

Principalement animées par l'autorité compétente en GEMAPI, les actions sont liées à l'un des 7 axes de la prévention des inondations et peuvent être portées par différents maîtres d'ouvrage.

Connaissance et conscience du risque

Film sur les inondations du 6 juin 2002

Les inondations du 6 juin 2002 dans le Val d'Ainan sont l'une des catastrophes naturelles les plus graves que le département de l'Isère a connu au cours des 150 dernières années.

Plus de 20 ans après, le SIAGA a co-produit, avec l'Institut des Risques majeurs (IRMa), un film retraçant cet événement tragique pour le 6^{ème} épisode de la série "ça n'arrive pas qu'aux autres" de l'IRMa.

Au total, près une vingtaine de témoignages ont été recueillis : habitants, professionnels, élus et professionnels de la télévision, ces personnes touchées de près ou de loin par l'événement, sont revenus pour la première fois en images sur cet événement dans un récit poignant, mis en valeur par M. Sébastien Gominet, réalisateur.



Le teaser du film a été projeté pour la première fois lors de la cérémonie des 30 ans du SIAGA, en présence de M. François GIANNOCCARO, directeur de l'IRMa, de M. Sébastien GOMINET, réalisateur du film. La version longue sera diffusée en 2024.

Montant total : 9 936 € TTC



Pour voir (ou revoir)
le teaser du film !

Vulnérabilité des personnes et des biens

Diagnostic de vulnérabilité du territoire

Étude structurante du PEP, le diagnostic approfondi et partagé a été lancé en 2022 dans le but d'approfondir les connaissances sur l'aléa et la vulnérabilité du territoire face aux inondations.

Autrement dit, c'est à partir de cette étude que des programmes d'aménagement du territoire, de réduction de la vulnérabilité ou d'intégration du risque inondation dans l'urbanisme seront développés.

L'objectif de ce programme est de caractériser l'aléa inondation sur certains cours d'eau,

d'identifier, de qualifier et de quantifier les enjeux en zone inondable.

Une hiérarchisation des vulnérabilités du territoire (localisation, type d'enjeux, occurrence de crue, modalités d'action,...) et un recensement des ouvrages de protection ont également été réalisés.

Des cartes d'aléas et de vulnérabilité ont été créées tout au long de l'année 2023 et seront présentées en début d'année 2024.

Montant total : 335 266 € TTC

Ouvrages de protection hydraulique

Études de danger des systèmes d'endiguement

L'exercice de la compétence GEMAPI prévoit l'étude et le classement en système d'endiguement des ouvrages de protection sur le territoire.

En 2023, 2 ouvrages ont fait l'objet d'un dépôt de dossier en vue de leur gestion par le SIAGA :

- La digue de la Broue à Entre-deux-Guiers
- La digue des « Autrichiens » à Aoste et Romagnieu

L'instruction des dossiers est en cours auprès des services de l'État.

Les études des digues du Chorolant, à Saint-Laurent-du-Pont, et du camping des 3 lacs, à Belmont-Tramonet, ont également été lancées en 2023.

Montant total : 70 590 € HT

Programme d'actions et avenants

Préparation de travaux face au risque inondation

En préparation du futur PAPI et dans le cadre du PEP, le SIAGA a lancé en décembre 2023 une étude d'analyse et de recensement des projets d'aménagement hydrauliques sur le territoire.

Cette action doit aboutir à l'établissement

d'un programme de travaux de prévention des inondations.

Au total, **15 projets** seront proposés et soumis à validation du COPIL, prévu en juillet 2024.

Préparation d'un avenant au programme d'études préalables

Afin de mener à bien les actions lancées dans le cadre du PEP depuis sa labellisation en 2021, une demande d'avenant à ce programme a été préparée en 2023.

Cet avenant permettra la continuité des actions lancées jusqu'en décembre 2025.

Cette demande d'avenant permet également d'augmenter le budget de certaines actions, portant le budget total du programme à 1 600 000 €, dont 720 000 € de subvention des services de l'État et 184 000€ de subvention du Département de l'Isère.

A group of people, mostly wearing outdoor gear like jackets and backpacks, are gathered at the entrance of a cave. The cave entrance is a dark, shadowed opening in a large, layered rock formation. The surrounding area is lush with green vegetation, including moss and small plants. The ground is covered with dry leaves and gravel. The overall scene suggests an outdoor activity or educational excursion.

Animation et sensibilisation

Le SIAGA développe les actions de sensibilisation auprès du grand public et anime les différents contrats et programmes d'actions notamment.

État d'avancement du contrat de bassin GABT p.26

Appel à projet Eau et participation citoyenne p.27

Animations scolaires et actions de communication p.28



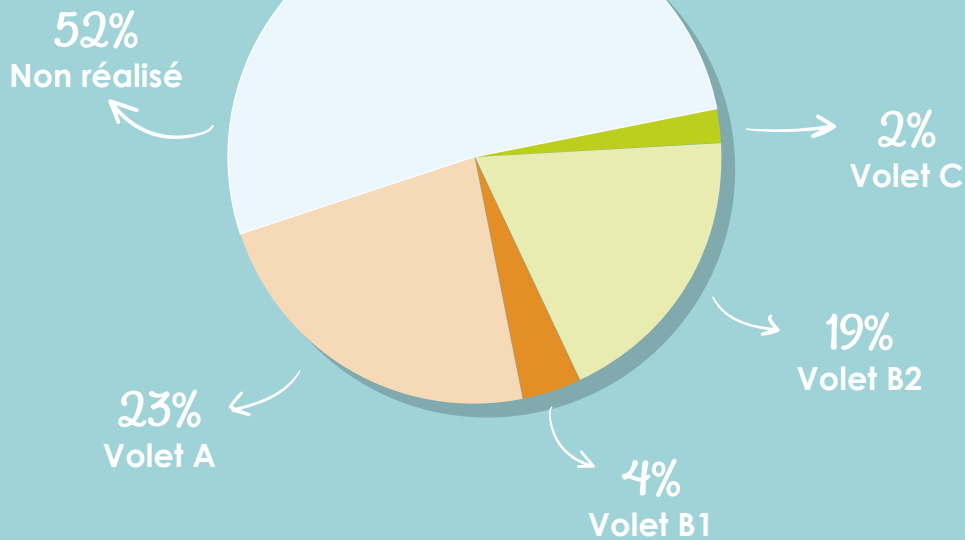
Contrat de bassin GABT

État d'avancement

Pour rappel, le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truisson (GABT) comprenait initialement un total de 81 actions pour 29,53 millions d'euros réparties sur 3 ans, de 2022 à 2024.

Alors, où en sommes-nous ?

49 opérations ont été déposées pour un montant total de 14 millions d'euros, soit un taux de réalisation financier de 48%.



Volets	Montant prévu	Montant déposé AE	Taux de réalisation montant déposé
A : Amélioration de la qualité des eaux			
A1	252 240,00	182 331 €	72,28%
A2	9 942 320,00	6 196 256 €	62,32%
A3	922 300,00	576 116 €	62,47%
B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques			
B1.1	3 063 300,00	234 245 €	7,65%
B1.2	1 139 990,00	139 190 €	12,21%
B1.3	535 637,00	193 998 €	36,22%
B1.4	897 870,00	641 570 €	71,45%
B2 : Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique			
B2.1	1 128 750 €	1 322 670 €	117,18%
B2.2	8 754 500 €	4 207 946 €	48,07%
B2.3	1 840 500 €	0 €	0,00%
C : Animation et coordination de la démarche			
C1	708 000 €	400 349 €	56,55%
C2	346 600 €	169 430 €	48,88%
Total	29 532 007 €	14 264 101 €	48,30%

Appel à projet Eau et participation citoyenne

En 2023, les actions menées par le SIAGA et le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNRC) dans le cadre de l'appel à projet Eau et participation citoyenne de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, se sont achevées.

4 soirées Bistr'eaux



Un rendez-vous *Bistr'eaux*, c'est entre 20 et 40 personnes qui se retrouvent dans **un lieu convivial** pour discuter des **problématiques de l'eau de leur territoire**.

En 2023, 4 soirées ont été organisées et animées par **les Amis du Parc de Chartreuse**.

2 chantiers de nettoyage

En septembre 2023, le **Collectif Chartreuse Propre** a organisé **2 chantiers de nettoyage** ouverts à tous : le **chantier du Frou et de Perquelin**.

Au total, **1,4 tonne de déchets** (soit 7 m³) ont été ramassés sur le Frou en septembre et **2,5 tonnes** (soit 12 m³) sur le Perquelin.



1 carte sensible



Plus de 200 dessins, écrits, photos et contributions ont permis à Ingrid Saumur et Erika Gervasoni du groupe **NaturaScop** de proposer une **représentation collective de la rivière** du point de vue de ses usagers.

Cette *carte sensible*, longue de **7m**, permet de **(re)créer du lien entre les habitants et leur rivière** et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau.

4 balades Retour aux sources

Les balades *Retour aux Sources* proposent de **découvrir différents sites du territoire** tout en abordant de manière concrète des **problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques** notamment.

En 2023, 4 soirées ont été organisées et animées par **les Amis du Parc de Chartreuse**.



Animations pédagogiques et actions de communication

Au fil des années, la communication et la sensibilisation sont devenues des leviers dans les stratégies du syndicat. Aujourd'hui, la démarche citoyenne et l'implication des habitants et des élus du territoire sont au coeur des réflexions dans le développement des actions.

Sensibiliser les plus jeunes

Animations pédagogiques à destination des scolaires

Quelques chiffres clés !

794

élèves sensibilisés

34

classes inscrites

14

écoles du territoire

La sensibilisation aux enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques de manière générale commence dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi le SIAGA travaille en collaboration avec des associations de protection de la nature du territoire pour proposer un programme adapté à destination des élèves du CP au CM2.

La sensibilisation avec une classe se caractérise par une journée et demie de formation : une demi-journée de théorie dans l'école et une journée en extérieur, sur le terrain. Les ateliers sur le terrain peuvent s'orienter autour de diverses thématiques : découvrir le milieu naturel en utilisant ses sens, observer les espèces d'oiseaux d'eau, identifier les invertébrés, reconnaître les plantes sauvages et découvrir les principales essences d'arbres.

Le **transport en bus** peut être nécessaire pour

certaines écoles et représente souvent un frein pour les écoles. Conscient de cette difficulté, le SIAGA propose la prise en charge du bus pour les écoles qui en ont besoin. Cette année, 14 classes en bénéficient, pour un montant total de **1 089 € TTC**.

À la fin du programme d'animations 2022 - 23, chaque élève a reçu un sac contenant une boîte-loupe, un carnet de note et un livret pédagogique du SIAGA pour les inciter à retourner sur le terrain avec leurs proches.



Les élèves de l'école de Pressins avec l'animatrice et le président du SIAGA

Montant des animations : 27 930 €

Développer les outils de communication

Les nouveaux supports de communication

En 2023, la stratégie de communication a été actualisée dans le but d'être plus efficace, organisé dans toutes les actions du syndicat. La communication n'est plus pensée de manière individuelle mais bien de manière collective, en rétablissant le lien avec les partenaires et les élus du territoire, en intégrant la communication dès le démarrage des projets (avant même

la concertation). L'objectif est de mettre la communication au coeur des actions du SIAGA pour les légitimer et convaincre l'ensemble du territoire de leur importance.

Dans cette optique, le SIAGA a donc développé ses outils de communication avec de nouveaux supports.

Plaquette sur la ressource en eau



Les problématiques autour de la ressource en eau sont au cœur des réflexions sur le territoire depuis quelques années. Le SIAGA a développé diverses actions, notamment l'étude Volumes prélevables et le PTGE. Cette plaquette vise donc à sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau sur le territoire.

Montant : 1 606,80 € TTC

Vidéo sur la ressource en eau

2^{ème} épisode de la série sur le bassin versant



Cette vidéo présente les caractéristiques hydrogéologiques du territoire, explique les effets du changement climatique sur la ressource en eau et montre les solutions développées par le SIAGA.

Montant : 2 500 € TTC

Impliquer les citoyens

École de l'eau Chartreuse-Guiers

Portée par le SIAGA et animée par les Amis du Parc de Chartreuse, en partenariat avec le laboratoire Edytem et le GREC Alpes-Auvergne, l'École de l'eau Chartreuse-Guiers a pour objectif de former des ambassadeurs de l'eau sur le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bière-Truison.

Cette formation en 6 modules est ouverte au grand public mais aussi aux usagers de l'eau et des milieux aquatiques, aux élus en charge de l'eau ainsi qu'aux techniciens des collectivités. Par la suite, ces ambassadeurs pourront intégrer le comité de rivière afin d'inclure les citoyens dans les prises de décisions concernant l'eau et les milieux aquatiques.

En 2023, les 2 premiers modules ont eu lieu : le premier traitait de la notion d'hydrosystèmes à Saint-Christophe-sur-Guiers et le deuxième de la gestion de l'eau et des risques à Entre-deux-Guiers.

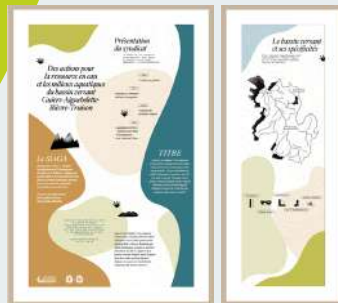
Lors de ces ateliers, les participants assistent à une partie théorique dans un premier temps, puis vont sur le terrain pour mettre en pratique ou observer de manière concrète ce qu'ils ont vu précédemment.

Les ateliers se dérouleront tout au long de l'année 2024.

Montant total : 21 000 € TTC

Exposition itinérante plurithématique

La nouvelle exposition du SIAGA se démarque tant par son contenu que par sa forme. Elle se compose de 10 panneaux (5 simples et 5 doubles) et retrace les missions du syndicat avec des exemples précis de réalisations. Ce support sera proposé à l'ensemble des partenaires pour leurs événements et aux établissements recevant du public du territoire.



Montant : 11 800 € TTC



Le SIAGA en 2023

Les conseils syndicaux

7 février

- Approbation du PV du Conseil Syndical du 27/09/2022
- Point technique :
 - Avancement contrat de bassin GABT
 - Avancement Programme d'Etudes Préalables au PAPI
- Délibérations :
 - Approbation du Débat Orientation Budgétaire 2023
 - Décision Modificative N°2
 - Avancement de grades : détermination des ratios
 - Actualisation prestations sociales : prévoyance et mutuelle
 - Création d'un poste de technicien
 - Demande de financement missions 2023
 - Pré-arbitrage des digues non retenues
 - Avenant convention de mise à disposition avec le département de l'Isère
 - Délibération mise à disposition foncier public et propriétaires digue des Autrichiens
 - Animations foncières confluence Guiers et camping des trois lacs
- Prochaines dates

31 mai

- Approbation du PV du CS du 07/02/2023
- Présentation nouveau technicien de rivière Guiers Aval
- Actions communication et animations scolaires
- Présentation du plan de gestion sédimentaire
- Programme de la végétation des berges (éco-pâturage et invasives)
- Nomination élu référent commission travaux
- Délibérations :
 - Rapport activité 2022
 - Autorisation donnée au président pour signer le marché Etude stratégique de la ressource en eau
 - Renouvellement convention cadre de délégation de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI)
 - Plan de gestion sédimentaire
 - Vente véhicule
 - Durée amortissement
 - Tableau effectif
 - Renouvellement ligne trésorerie
 - Recrutement agents contractuels de remplacement
 - Passage à la nomenclature M57
- Divers : Bâtiment
- Prochaines dates

8 novembre

- Approbation du PV du CS du 31/05/2023
- Points techniques :
 - Actions de communication :
 - Présentation de la vidéo réalisée : épisode 1
 - Présentation des prochaines vidéos et plaquette...
 - Concours photos
 - Etude stratégie de communication
 - Animations pédagogiques :
 - Bilans animations scolaires 2022/2023
 - Présentation animations scolaires 2024/2025
 - 30 ans du SIAGA
 - Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Guiers mort (La Pérelle)
 - Travaux de gestion sédimentaire de la plage de dépôt Merdaret à St Joseph de Rivière.
 - Bilan ripisylve 2022-2023
 - Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024
 - Etude stratégique foncière
 - Etude stratégique de la ressource en eau
 - Suivi des actions Programme d'Etudes Préalables (PEP) au PAPI
- Délibérations :
 - Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables

- Ouvrages sédimentaires
- Etude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique : demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-16.
- Suivis des débits d'étiage et de la piézométrie de la nappe du bassin du Guiers
- Demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-17.
- Admission en non-valeur (ANV)
- Adhésion CDG / prévoyance
- Revalorisation du ticket restaurant
- Revalorisation des chèques cadeaux
- Création du poste communication : augmentation temps de travail à 80%
- Avenant N°4 à la convention du Département de l'Isère mise à disposition de services
- Election d'un nouveau membre du bureau syndical
- Divers :
 - Nouveaux bâtiments
 - Prochaines dates

Les bureaux syndicaux

1 février

→ Préparation du Conseil Syndical du mardi 7 février 2023 :

- Budget primitif 2023
- Compte de gestion et compte administratif 2022 (sous réserve transmission trésorerie)
- Affectation de résultat (sous réserve transmission trésorerie)
- Délibérations :
 - Délibération demande de subvention animation PAPI année 2023
 - Délibération modificative systèmes d'endiguement non retenus
 - Délibérations convention cadre à la mise en œuvre des actions sur les zones humides (coopération en pouvoir adjudicateur) CEN Savoie et Isère
 - Délibération signature marché accord cadre à bons de commande géotechnique et hydrogéologique
 - Délibération affectation de résultat
 - Délibération compte de gestion et compte administratif 2022
 - Délibération budget primitif 2023
 - Délibération participations GEMAPI et Item 12
 - Délibération animations pédagogiques 2023

→ Prochaines dates

26 avril

- Action de communication et animations scolaires
- Présentation du nouveau technicien de rivière
- Présentation du Plan de Gestion Sédimentaire
- Programme de la végétation de berges (éco pâturage + invasives)
- Délibérations :
 - Demande financement : animation PEP 2023 Fonds vert
 - Demande financement : programme de gestion de la ripisylve 2023/2024 : Entretien des berges - Année 2 + Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes - Année 2
 - Demande financement : études préalables à la renaturation du Guiers médian
 - Demande financement : études préalables à la restauration hydromorphologique de la Bièvre à Pressins
 - Demande financement : projet de renaturation du Guiers au niveau du site du Camping des Trois Lacs
 - Demande financement : travaux d'éradication des Espèces Exotiques Envahissantes
- Divers :
 - Nominaton élu référent commission travaux
 - Prochaine date
 - Remplacement chargé de mission Prévention des Inondations

11 octobre

- Etude de stratégie de communication
- Présentation de la vidéo réalisée
- 30 ans du SIAGA
- Présentation de l'avenant au Programme d'Etudes Préalables
- Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024
- Etude stratégique foncière
- Etude ressource en eau
- Présentation des ouvrages sédimentaires
- Divers : concours photos, plan du nouveau bâtiment, prochaines dates

6 juin

Comité de rivière

- État d'avancement des actions du Contrat de bassin Guiers-Aiguebelette
- Rappel des objectifs du contrat de bassin GABT
- État d'avancement du contrat GABT
- Présentation des actions du contrat GABT
- Présentation des actions du PEP
- Débats et échanges



Les réunions techniques

2 février

COFIL

Qualité des eaux

21 février

COFIL

Espèces exotiques envahissantes

21 février

COFIL

Appel à projet

Eau et participation citoyenne

14 mars

COFIL

Plan de gestion sédimentaire

24 mai

COFIL

Digue des Autrichiens

7 juillet

Commission

Communication

Stratégie de communication

11 juillet

COFIL

Stratégie de communication

11 septembre

Commission

Communication

13 septembre

Réunion

Lancement de la stratégie foncière

14 septembre

COTECH

Plan pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau

15 septembre

COTECH

Programme d'études préalables (PEP)

21 septembre

COFIL

Lancement

Etude stratégique de la ressource en eau et des besoins dans le contexte du changement climatique

7 novembre

COFIL

Digue des Autrichiens

20 novembre

COFIL

Stratégie de communication

6 décembre





COTECH n°1

Etude stratégique de la ressource en eau et des besoins dans le contexte du changement climatique

7 décembre

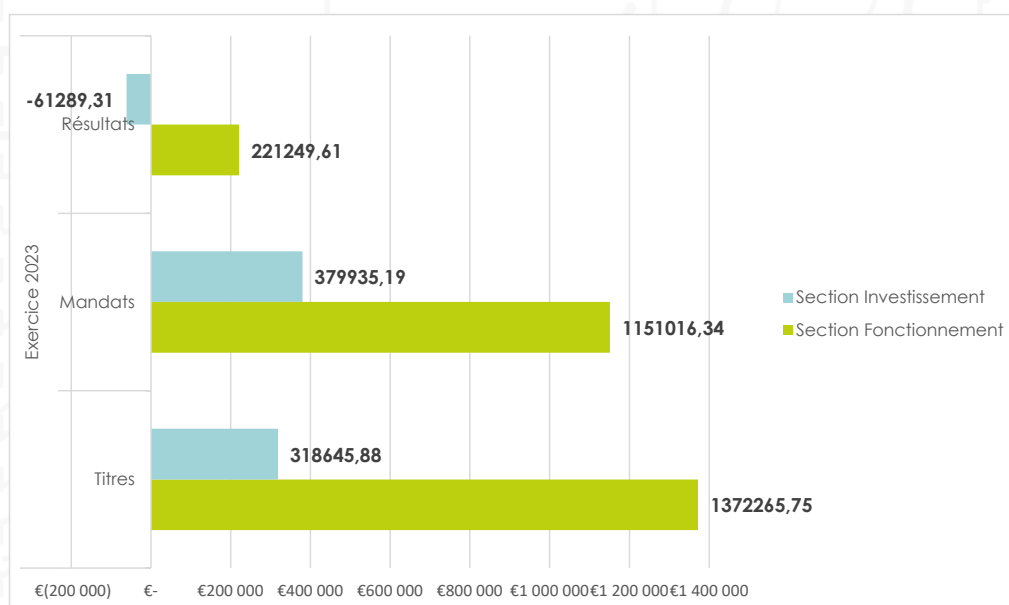
COTECH

Stratégie foncière

-  Ressource en eau et qualité
-  Gestion des milieux aquatiques
-  Prévention des inondations
-  Communication et sensibilisation

Bilan financier de l'année

	Résultats 2022	Exercice 2023			Reste à réaliser		Solde cumulé
		Titres	Mandats	Résultats	Dépenses	Recettes	
Section Fonctionnement	1 953 494,80	1 372 265,75	1 151 016,34	221 249,61	-	-	2 174 744,21
Section Investissement	697 509,36	318 645,88	379 935,19	-61 289,31	1 170 804,78	412 644,00	-121 940,73



Les marchés

Numérotation marchés	Libellés	Mode passation	Entreprise retenue	Montant HT
2023-01-RESSOURCE/ PTGE	Etude stratégique de la ressource en eau et des besoins dans le contexte de changement climatique – Elaboration d'un Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE)	"AO Ouvert Marché européen"	BRL ingénierie	250 000,00 €
2023-02-STRATEGIE FONCIERE	ETUDE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE FONCIERE DU SIAGA	Procédure adaptée	Citadia Conseil	41 837,50 €

Le bassin versant à travers vos yeux !

À l'occasion de ses 30 ans, le SIAGA a lancé en juillet 2023 son tout **premier concours photo** intitulé "Le Guiers et ses affluents". Ce thème englobait l'ensemble des éléments liés à la rivière Guiers et ses affluents comme la biodiversité, la ressource en eau, le milieu, etc.

Au total, **plus de 60 photos** nous ont été envoyées !

Après dépouillement des votes des membres du jury, composé de l'équipe technique et du bureau du SIAGA, **20 photos ont été sélectionnées, dont 5 lauréates**. Ces photos formeront la 1ère exposition photo du syndicat.

Un grand merci à tous les participants et félicitations aux gagnants !



1 L'Aiguille

Sébastien Frasse-Sombet

Grand gagnant du concours, il a remporté une nuit insolite pour 2 personnes au Gîte Champrond à Saint-Franc !

2 Les 3 ponts

Adrien Tenand

À la deuxième place, il a remporté une descente en canyoning pour 2 personnes !





3

Cirque de Saint-Même

Jolan DEMOTTIE

Arrivé troisième au classement, il a remporté 2 repas au restaurant La Corderie aux Échelles !

4

À fleur d'eau

Jean-Pierre VIALATE

La quatrième place du classement lui a permis de remporter une descente en kayak sur le Guiers pour 2 personnes !



5

La cascade fait son cirque

Fabrice ALESI

Arrivé en cinquième position, il a remporté une location de stand-up paddle sur le lac d'Aiguebelette pour 2 personnes !



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SIAGA

*Syndicat Interdépartemental
d'Aménagement du Guiers et
ses Affluents*



27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin



04.76.37.26.26



contact@guiers-siaga.fr



www.guiers-siaga.fr